# Commission Assurance Qualité de la Prescription à l'Administration »

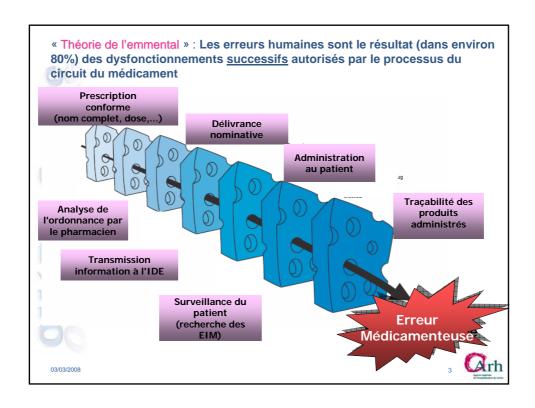
I. Hermelin - Jobet (CHR Orléans)N. Mabs (Clinique Reine Blanche Orléans)

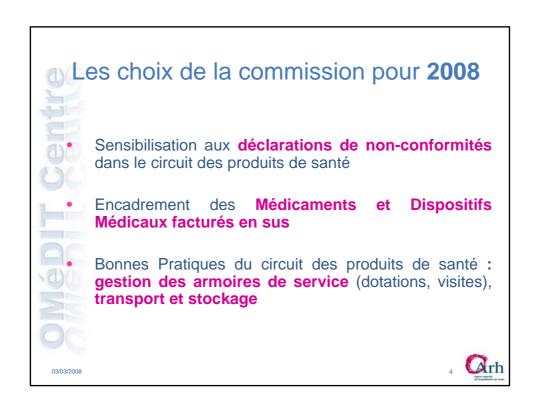


## 

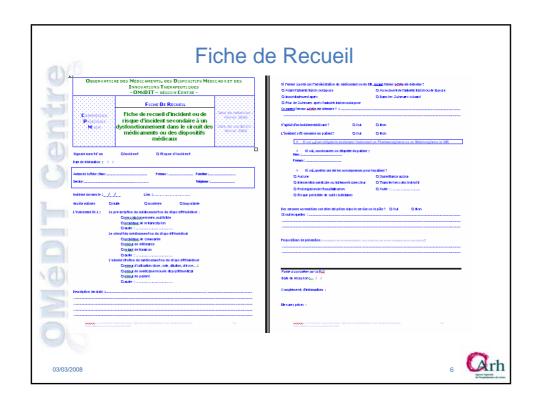
- Dotations et visites de service (peu ou pas pour 24 éts /58)
- Sensibilisation et suivi des déclarations des non conformités dans le circuit des produits de santé (peu ou pas pour 13 éts/58)
- Procédures d'auto-évaluation sur le circuit des produits de santé et/ou sur produits facturés en sus des GHS (pas réalisé pour 43 éts/58)
- Informatisation du circuit des produits de santé









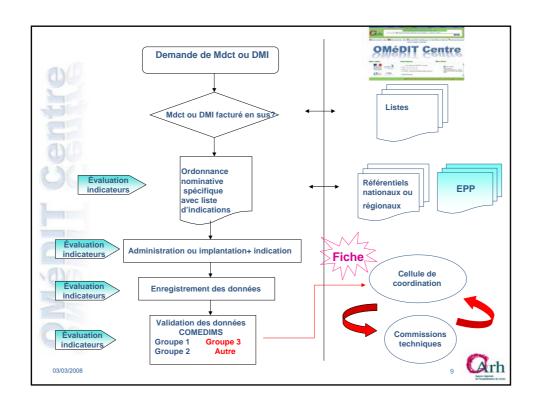


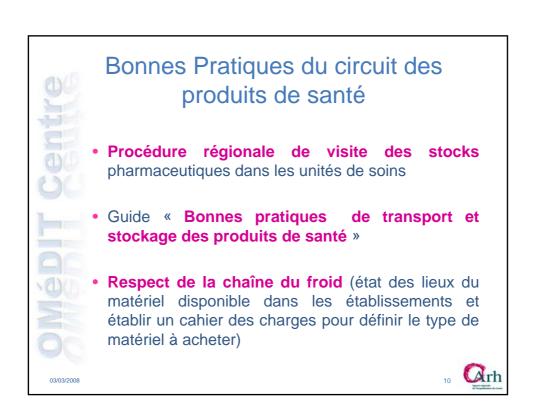


## Encadrement des Médicaments et Dispositifs Médicaux facturés en sus

- Identification des produits facturés en sus /ordonnances spécifiques nominatives
- Référentiels de bon usage reconnus et présents au sein de l'établissement
- Administration ou pose tracée avec l'indication
- Évaluation de ce circuit







## Bon usage des produits de santé : Prescrire en Dénomination Commune

- Décret n° 2002-1216 du 30/09/02 relatif à la prescription de médicaments en dénomination commune
- Prise en charge thérapeutique du patient hospitalisé (DHOS - 2004)
- Mission Régionale de Santé (2005) (URCAM / ARH)

03/03/2008



### Prescrire en Dénomination Commune

- L'obligation de prescription en Dénomination Commune (DC) s'applique aux prescriptions hospitalières
- Intégration des DC dans les référentiels en usage dans l'établissement
- Le livret thérapeutique, les bases de données associées aux logiciels de prescription et les protocoles utilisent en première intention les DC
- Des actions d'information des acteurs concernés accompagnent ces évolutions pour éviter toute erreur



#### Intérêt de la prescription en Dénomination Commune

#### Pour le médecin :

- Se séparer de la vision commerciale du médicament
   se concentrer sur le rapport bénéfice / risque
- Mieux connaître le médicament (tolérance, interaction..)

#### Pour le patient :

- Diminuer le risque de mésusage (allergie, surdosage)
- Faciliter le suivi médical (voyage à l'étranger)

03/03/2008



### Difficultés de la prescription en Dénomination Commune dans les établissements de santé

#### Décision non partagée

 Risque de confusion (prescription, dispensation, administration)

## Manque de familiarisation avec les DC des IDE et des médecins

Risque d'erreur

#### Dose variable en fonction de la spécialité

 Risque d'erreur (dosage, concentration non prises en compte)



#### Recommandations de la commission

#### La Prescription en Dénomination Commune

- pour le patient sortant ou vu en consultation externe
- Traitement aigu ou instauration d'un traitement chronique
- Médicaments à marge thérapeutique large
- Patient averti et coopérant

03/03/2008

**A**rh

## Outils d'aide à la prescription en DC disponibles sur le site e-OMéDIT

Fiche de bon usage

La Prescription en Dénomination Commune pour le patient sortant ou vu en consultation externe

Triptyque pour les médecins

Le patient sortant ou vu en consultation externe

Diaporama pour sensibiliser les professionnels
 Chaque établissement doit se l'approprier



